MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

LES ADRETS DE L'ESTEREL
VAR

LES ADRETS

#4 | MAGAZINE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet du parc sportif et de loisirs de la Source : c'est parti !

JUILLET 2023

www.lesadretsdelesterel.fr

Les Adrets Immobilier

Christiane & Claude MARTIN
Au cœur du village

04 94 40 91 62
06 72 76 21 73 / 06 88 31 73 54

Place de la Mairie
83600 LES ADRETS DE L'ESTÉREL
agence@adrets-immo.com

www.adrets-immo.com

LA BARAKA
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRAITEUR
HALAL
Tél. 04 89 53 65 45
Lieu-Dit La Barrière - 52, avenue du Provence
83440 MONTAUROUX

ENT. FABRE & FILS
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
ENROCHEMENT
220, Chemin des Manons
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL
Tél. 04 94 40 92 71

Petit Casino
LES ADRETS DE L'ESTÉREL

Horaires ÉTÉ
Du lundi au samedi
de 8h00 à 12h30
et de 15h30 à 19h00
Dimanche
de 8h00 à 12h30

Horaires HIVER
Du mardi au samedi
de 8h00 à 12h30
et de 15h30 à 19h00
Dimanche
de 8h00 à 12h30

19, rue Grande - 83600 Les Adrets de l'Estérel
Tél. 04 98 23 46 15

Chris Cooking
VOTRE RESTO-SNACK
OUVERT
Midi & Soir
EN ÉTÉ
(Fermé le mercredi)
06 58 39 83 89
christine.pecron@orange.fr
Chris Michelle Queen
chrismichellequeen
http://chris-cooking.now.site
Terrasse calme & ombragée
68 avenue de Provence
83440 MONTAUROUX (face à Picard)

L'ESTIRADO
Hôtel & Restaurant
Logis
HÔTEL COSY
RESTAURANT SAVOUREUX

Chemin panoramique
Quartier du Logis de Paris
83600 Les Adrets-de-l'Estérel
04 94 40 90 64
estirado@estirado.com
estirado.com

Sylvie
Créations Florales
Compositions personnalisées
Vente de plantes
PRÉSENTE SUR LE MARCHÉ
Mercredi - Vendredi - Dimanche matin
Livraison dans le canton
06 13 23 88 08

« Chères Adréchoises, chers Adréchois,

Jean-Pierre KLINHOLFF
Maire
Les Adrets de l'Estérel

L'été est là et même si les orages du mois de juin nous ont donné un peu de répit, le problème de la ressource en eau demeure et l'arrêté préfectoral du 21 mars 2023 plaçant notre territoire en alerte sécheresse doit être respecté jusqu'au 15 octobre prochain.

Je renouvelle donc le message contenu dans le « Spécial sécheresse » qui a été remis dans votre boite à lettres en mai : à savoir qu'il faut adopter de nouvelles habitudes d'utilisation de l'eau tant en ce qui concerne vos besoins domestiques que l'arrosage de votre jardin.

En tant que premier magistrat de la Commune, il est de mon devoir de vous sensibiliser aux règles de civisme et à tout ce qui concerne le « bien-être ensemble ».

Les fonctions que j'assume non seulement en ma qualité de Maire mais également comme représentant de l'État me conduisent à faire appliquer de nombreuses réglementations qui doivent être respectées et sans lesquelles la vie dans notre village deviendrait moins agréable.

Vous connaissez l'adage : *« La liberté des uns, s'arrête là où commence celle des autres »*

Qu'il s'agisse du respect de l'arrêté préfectoral précité, de celui qui fixe les mesures obligatoires de débroussaillement ou du Code de la Route, ma priorité est celle de la prévention.

Vous devez tous savoir que la police municipale, à laquelle j'ai demandé d'avoir un comportement exemplaire, a été dotée d'un radar mobile pour contrôler les excès de vitesse. Non pas dans l'intention première de verbaliser mais plutôt de faire adopter un nouveau comportement aux automobilistes qui ont tendance à appuyer trop fort sur le « champignon ».

La fonction de Maire est souvent ingrate et nécessite de prendre des mesures quelquefois impopulaires pour les quelques personnes qui outrepassent leurs droits mais tellement indispensables pour tous les autres Adréchois.

Mais cette fonction, c'est aussi d'impulser avec les conseillers municipaux de nombreuses actions d'intérêt général, aidés en cela par les bénévoles de toutes nos associations, en créant des manifestations culturelles, sportives et festives auxquelles les Adréchois sont toujours invités à participer.

Je n'oublie pas notre objectif de rendre plus attractif notre territoire et c'est la raison de la mise en place, en face de la Mairie, d'un Office du Tourisme destiné à être ouvert toute l'année dans la perspective notamment de l'obtention du label « Commune Touristique ».

Nous tous, nous participons ainsi au renforcement du charme de notre village que beaucoup nous envient et dans lequel je vous souhaite de passer un bel été.

FEUX DE FORÊT : LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER

IMPRIM'VERT

Directeur de publication : Jean Pierre Klinholff **Comité de rédaction, photos :** Isabelle Martel, Régis Kaphan, Juliette Diaferio, Laurence Moulin **Photos :** DR - AdobeStock **Régie Publicitaire :** Groupe Média Plus Communication - Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens - CS 30075 - 06705 St-Laurent du Var Cedex - Tél. : 04 92 271 389 Site Web : www.mediapluscom.fr E-Mail : contact@mediapluscom.fr **Impression :** Imprimerie spéciale du Groupe Mediaplus Communication **Création graphique :** Groupe Média Plus **Dépôt légal** : 2023

Sommaire

01 ..... Éditorial
02 ..... Finances
04 ..... Écoles
06 ..... Travaux
08 ..... Tourisme et vie locale
10 ..... Vie locale
12 Aménagement du territoire
14 ..... Vie locale
16 ..... Culture
18 ..... Environnement
20 ..... CCAS
23 ..... Expressions

Retrouvez toutes les informations de la commune sur votre site internet : www.lesadretsdelesterel.fr et sur Adrets-de-l'Estérel

BUDGET 2023

L'année 2022 s'est achevée dans un contexte économique national et international difficile. Le contexte géopolitique, les défis énergétiques en France, le déficit en matière première à l'échelle mondiale a conduit à un taux d'inflation annuel moyen de 5,2%, ce qui est important, bien que loin des taux historiques de 1980, pour ne prendre que la période la plus récente.

Pour notre commune, les conséquences auraient pu être importantes, et ralentir les investissements prévus. Pourtant, la clôture des comptes 2022 a permis de constater le maintien du cap budgétaire prévu.

Les charges à caractère général ont été réduites de 15% en grande partie grâce à une réduction des dépenses sur les prestations de services extérieurs, et malgré la progression des dépenses de fournitures dites « non stockées » (carburant, alimentation…).

Les charges en personnel ont en revanche été majorées de 7,5%, en raison des revalorisations salariales de la fonction publique décidées par le gouvernement, de l'augmentation de certaines cotisations sociales. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 2 816 105 €, soit une discrète progression de 2,1%, très inférieure à l'inflation. Les efforts d'investissement ont atteint à un niveau record de 1 417 560 €, soit 33,5% des dépenses totales de la commune. Il faut néanmoins rappeler que cette somme inclut 201 407 € de remboursement des emprunts historiques.

L'année 2022 a ainsi permis de dégager une capacité d'autofinancement nette de 589 000 €. Il s'agit d'un indicateur financier important, témoignant des capacités d'investissement retrouvées de la commune. Pour rappel, les moyens en propre de financement de nos investissements étaient de moins de 100 000 € entre 2017 et 2020.

C'est sur ces bases qu'a été voté par le conseil municipal, le 6 avril dernier, le budget pour l'année 2023.

Celui-ci a été élaboré autour de trois axes principaux : maintenir les capacités de fonctionnement communal en termes de ressources humaines, limiter le retentissement de l'inflation prévisible, poursuivre les investissements structurants.

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont décrites ci-après.

Le remboursement du capital des emprunts représente 10% des dépenses d'investissement.

Le financement de ces investissements est supporté essentiellement par des subventions à hauteur de 22%, et par l'excédent de la section de fonctionnement.

L'année à venir verra ainsi de nouvelles améliorations sur l'ensemble du village au profit de tous.

Saluons enfin l'arrivée en septembre dernier de Mme Virginie Boulard en tant que comptable de la commune. Grâce à son travail, la Direction Générale des Finances Publiques, lors de son inspection, a souligné la qualité de la tenue des comptes de très satisfaisante, ayant évolué très positivement. Qu'elle en soit ici remerciée. ◆

Recettes de fonctionnement

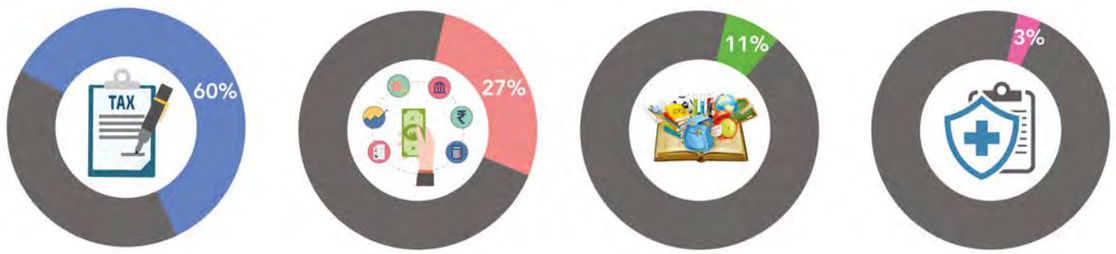

Fiscalité locale — Fiscalité
L'essentiel des ressources communales, indispensables à la réalisation des investissements et au développement du village.

Taxes et dotations — Taxes
Le produit des taxes, dotations de l'Etat et autres organismes publics.

Services, Report — Services
Occupation du domaine public, produit des contributions à la cantine et aux activités péri-scolaires, occupation du domaine public, compensant partiellement le coût des services.

Atténuation de charge — Assurances
Remboursement partiel des congés maladie des agents communaux.

Dépenses d'investissement

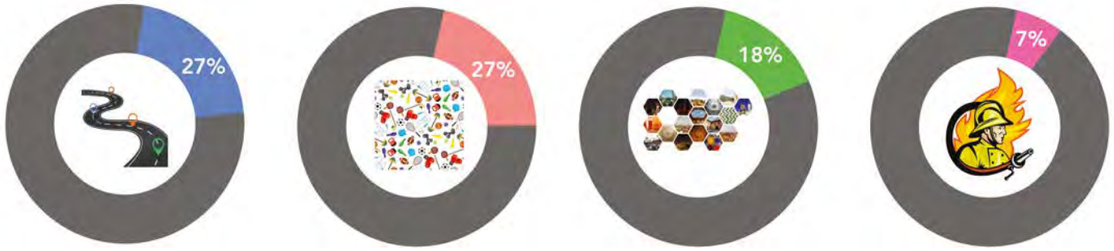

Travaux de voirie — Voirie
La réalisation du trottoir du rond-point du violon jusqu'au tennis, attendu depuis longtemps pour la sécurité de tous, et surtout des enfants. Ce sera le plus gros projet de voirie de l'année.

Pôle sportif — Sport
La constitution de gradins pour le stade, de vestiaires, et l'aménagement de l'espace de la Source complèteront l'offre sportive pour le village.

Divers — Divers
Divers investissements doivent être réalisés, incluant des aménagements et l'acquisition de matériels pour l'école, la cantine, les bâtiments municipaux, et pour les services techniques.

Défense incendie — Défense
Un budget conséquent est consacré à la défense incendie, avec en particulier l'achat d'un nouveau véhicule porteur d'eau pour le CCFF.

Dépenses de fonctionnement

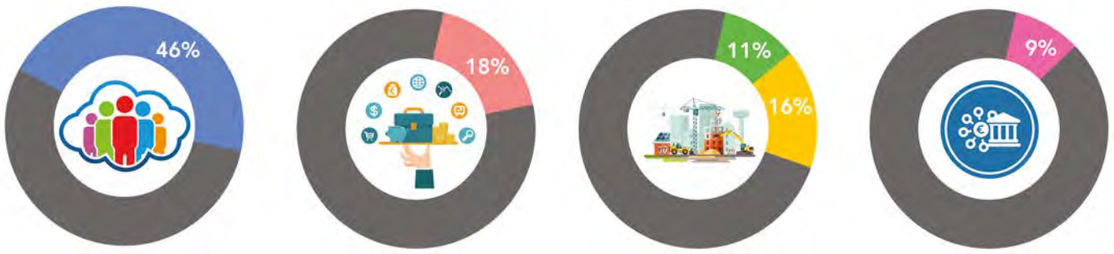

Charge de personnel — Personnel
Un budget en légère progression, pour un service public optimal, et en prévision des futurs départs en retraite et des remplacements des congés de longue durée.

Charges générales — Charges
Une réduction de 15% des charges de fonctionnement par rapport au budget 2022 pour des dépenses toujours mieux maitrisées.

Investissement Charges diverses — Investissement
Une capacité d'autofinancement de 16%, toujours importante, permettant la poursuite du programme prévu d'équipement de la commune.

Reversement à l'Etat — Etat
Des charges de reversement de la fiscalité locale s'ajoutant à une baisse des dotations de l'Etat.

LA PLONGÉE FANTASTIQUE DES MATERNELLES

Pour la deuxième année consécutive, dans le cadre des projets éducatifs du Frac (Fonds régional d'art contemporain), les élèves de l'école maternelle des Santolines ont eu la chance de participer à une aventure artistique et sensorielle sur l'univers marin proche de notre village avec la plasticienne scénographe Charlotte Gautier van Tour. Début juin, le vernissage des oeuvres réalisées par les enfants et l'équipe enseignante a valorisé l'aboutissement de leur travail et l'exposition s'est prolongée quelques jours à la médiathèque.

Dessins à base d'algues et d'objets recyclés, sculptures collectives, impressions végétales colorées sur papier et sur tee-shirt avec des teintures au chou rouge, betterave et citron… Voici les nombreux trésors que l'on pouvait découvrir lors de cette exposition. « *Je suis bluffé par tout ce travail !* a déclaré le maire Jean-Pierre Klinholff. *Merci pour votre engagement et merci d'avoir si bien traduit la richesse et la fragilité de cet univers marin* ». Au printemps, Charlotte Gautier van Tour avait embarqué les élèves des trois classes de maternelle pour 8 jours effectifs répartis sur 3 mois dans un voyage à la découverte du monde des abysses. L'artiste leur a proposé une immersion sensorielle et créative au cœur de l'univers marin dans un environnement propice au développement de l'imaginaire. Des découpes, jeux d'ombres projetées, écoutes de pistes sonores captées sous l'eau ont posé le décor. Ils ont même interprété la danse de l'algue !

« *J'ai voulu faire travailler les enfants sur l'univers aquatique naturel et celui du recyclage écologique. Merci à la municipalité de nous avoir donné cette chance culturelle et mis plein d'étoiles de mer dans les yeux des enfants. Je serais bien restée 1 mois de plus !* » souligne l'artiste marseillaise, diplômée de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris. Passionnée, elle met en scène la résilience et l'écologie. Pour cela, elle développe ses propres matières biosourcées principalement issues d'algues et recycle divers matériaux.

« *Cette année encore, nos élèves de l'école maternelle, ont pu grâce à notre partenariat avec le FRAC, partager l'univers d'une artiste de la région,* précise Valérie Chapelard, *directrice de l'école maternelle. L'an passé avec Eve Pietruschi nous avons arpenté la forêt, ses végétaux et ses minéraux. Avec Charlotte Gautier Van Tour c'est une plongée fantastique dans les abysses que nous leur avons fait vivre. Ils ont été baignés par les sons du monde du silence, illuminés par le prisme de l'eau ! Chaque année nous nous concertons avec le FRAC afin de choisir un ou une artiste qui saura adapter son art à notre environnement proche et à l'âge de nos élèves. Toute l'équipe pédagogique est mobilisée à 300% pour que cette résidence soit la plus riche possible. Notre objectif : que l'Art soit au service de l'Éducation pour que notre école fasse de vos enfants des citoyens respectueux, éclairés et curieux.* » Nous attendons avec impatience le thème de l'année prochaine !

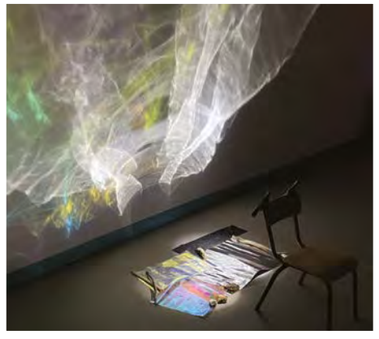

ACCUEIL DE LOISIRS : LA VIE À LA FERME DU PRINTEMPS !

Durant les vacances de printemps du 17 au 28 avril 2023 les enfants de l'accueil de loisirs ont pu découvrir la vie à la ferme favorisant les activités extérieures pour mieux couper avec l'école et profiter de la belle saison.

Durant ces vacances, les enfants ont profité de divertissements variés mis en place par l'équipe d'animation, (manuels, scientifiques, sportifs…). Ils ont pu quitter la structure pour participer à des sorties : randonnée, journée au bord du lac de Saint-Cassien, piscine, jeux à la base nature de Fréjus, exposition sur les abeilles à la médiathèque du village, baby gym à la salle des fêtes de la commune, matinée à la Grange exploitation, intervention de « Tractoped » (séance de jeux avec des véhicules à pédales dans un décor de circulation routière) et une grande sortie avec tous les groupes à la chèvrerie du Bois d'Amon, une ferme pédagogique située à Saint-Cézaire-sur-Siagne.

Pour les plus grands (9-13 ans), deux veillées ont été organisées, avec une arrivée à l'accueil en décalé pour profiter de la grasse matinée. Ces dernières ont été animées avec le repas pris sur place et préparé par les animatrices et les enfants !! Un régal.

Un été 2023, sous le signe de l'imaginaire et de la mer

Cet été, l'accueil de loisirs est ouvert du Lundi 10 Juillet au 11 Août pour les enfants de 3 à 17 ans.

Au programme, de nombreuses sorties : baignade au lac de saint Cassien, piscine, parc aquatique, plage, structures gonflables et de multiples intervenants !!

Tout au long du séjour, les animateurs proposeront aux enfants de nombreuses activités autour de la thématique de l'imaginaire et de l'émerveillement en mettant en place des concepts originaux et innovants ! Dépaysement garanti !

Les enfants de 9 à 13 ans auront l'occasion de partir en mini camps au mois de juillet et au mois d'août sur l'île de Port Cros. Ils pourront profiter d'activités telles que la plongée sous-marine, des rallyes nature avec un intervenant, des veillées astronomie et baignades dans le cadre merveilleux de ce sanctuaire de Méditerranée.

Nos adolescents quant à eux, participeront à des travaux citoyens en lien avec la commune pendant le mois de Juillet. Pour les récompenser de leur engagement, ils partiront en séjour en camping à Saint-Aygulf pendant 4 jours pour profiter d'activités nautiques et des animations du camping : stand-up paddle, Waterworld, baignades, shopping, soirées …

SÉCURISATION DES VOIRIES ET CHEMINEMENTS PIÉTONS

Travaux de réalisation d'un trottoir du rond-point du Violon jusqu'aux Tennis

Chemin de la Poterie

Les travaux de soutènement de la voirie qui s'affaissait, de reprise du réseau d'eaux pluviales et des enrobés sont totalement terminés. Le coût total des études et travaux s'élève à 500 K€ HT (subventionné à 40% par la région et à 22% par le département).

Route de l'Église

Après les travaux de remplacement de l'ancienne canalisation d'eau potable en amiante ciment (du rond-point du violon jusqu'au cimetière), puis d'une canalisation d'eau usée vers l'église (tous deux réalisés par l'Agglomération), les travaux de réalisation d'un trottoir du rond-point du Violon jusqu'aux Tennis ont débuté le 19 juin. Son coût est de 250 K€ HT, subventionné à 70% par le fonds de répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière (Voir encadré)

Cette opération s'inscrit dans un projet plus global et pluriannuel de sécurisation des cheminements piétons au sein de la commune. De nombreux piétons, et surtout des écoliers, se rendent à pied sur les différents points de desserte des transports en commun. Le quartier de l'église n'étant pas desservi par les transports en commun, les écoliers doivent circuler à pied le long de la route de l'Église (RD 237) non équipée de trottoirs ce qui constitue un réel danger surtout sur cette voie très fréquentée qui relie les deux centres historiques du village. Ce trottoir permettra également de faciliter l'accès aux piétons au pôle sportif de la Source (autour des tennis) dont l'aménagement, commencera en fin d'année. ◆

CIRCUIT DES AMENDES DE POLICES RELATIVES À LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Les amendes dressées par la Police Municipale ne rentrent pas dans les caisses de notre commune. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, elles sont perçues par les services de l'État qui redistribue le produit de ces amendes aux départements proportionnellement aux nombres d'amendes dressées sur leur territoire. Chaque année, ces communes peuvent solliciter une aide au titre de la répartition des recettes des amendes de police (Article R 2334-12 du CGCT) pour des opérations visant à améliorer la circulation routière (plafonnées à 150 K€/an).

Opérations financées avec cette aide sur notre commune :

◆ **En 2021**
Stationnement chemin de l'araignée, sécurisation de l'intersection route de l'église/chemin des Gabriels, trottoir route du Lac

◆ **En 2022** Phase 1 du trottoir route de l'église

◆ **En 2023** Phase 2 du trottoir route de l'église

FOCUS SUR LES MISSIONS DES SERVICES TECHNIQUES DE LA MAIRIE

Nombreux de travaux de rénovation entrepris en régie

Le hall, l'accueil, les bureaux du rez-de-chaussée, la salle du Conseil municipal de la mairie ont été repeints. Le logement communal situé à côté de l'Eglise a été également repeint pour permettre sa relocation. Les travaux d'entretien au niveau des écoles et du restaurant scolaire se poursuivent, une classe sera être rénovée en élémentaire cet été. Le grillage du cimetière a été entièrement repris et pas moins de 180 petites interventions ont été réalisées depuis le début de l'année (réparations, installation de matériels...)

Prévention des incendies feu de forêt

Les agents des services techniques œuvrent au quotidien pour la sécurité de notre village.

Cette année encore, plusieurs hectares ont été débroussaillés et entretenus par les équipes techniques. Ils sont notamment intervenus au niveau du logis de Paris, du parking du Pré, du jardin d'arc, de l'ancien jardin du curé, du cimetière et des chemins communaux.

Démarche éco-responsable pour les espaces verts

Le fonctionnement d'une collectivité nécessite une consommation d'eau non négligeable. En période de sécheresse, il est donc important d'adopter des gestes simples pour la préserver. C'est pour cette raison que les services techniques communaux adoptent des gestes éco-responsables dans la gestion des espaces verts :

- Par le choix d'espèces moins gourmandes en eau et mieux adaptées au sol telles que les Dipladenia, Euphorbes « diamant », Salvia, Ipomée…

- En paillant les plantations avec des écorces de bois afin d'éviter l'évaporation trop rapide de l'eau d'arrosage. Plus longtemps disponible pour les plantes, elle leur permet d'avoir un milieu plus propice à leur croissance.

- En favorisant la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage avec l'installation d'un récupérateur d'eau sous la toiture de la police municipale.

- En poursuivant le recyclage des eaux de lavage et de rinçage du restaurant scolaire. ◆

Départ à la retraite de M. Cerezo

Conducteur spécialisé et agent de maîtrise principal, Jean-Marc Cerezo a fait valoir ses droits à la retraite en mai dernier. La municipalité le remercie pour toutes les missions qu'il a effectuées avec beaucoup de professionnalisme au cours de ses 32 ans de carrière au sein des services techniques de la mairie.

LANCEMENT DE SAISON POUR L'OFFICE DU TOURISME

Le lancement de saison touristique de notre Office de Tourisme a eu lieu vendredi 7 juillet en présence notamment de M. Guillaume Decard, président de l'Agence de Développement Touristique Var Tourisme, 4ème Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur et conseiller départemental du Var ainsi que de Martine Arénas, présidente de l'OTI intercommunal Puget-Les Adrets. Hébergeurs, prestataires et présidents d'associations sont venus nombreux pour découvrir le nouvel Office de Tourisme face à la Mairie, qui sera désormais ouvert toute l'année. Une volonté de M. le Maire, dans la perspective de l'obtention du label « Commune Touristique ». Outre ce classement, une grande partie de notre commune étant située dans le massif classé de l'Estérel, la protection de notre environnement va être confortée par la réalisation du Grand Site de l'Estérel dont la future Maison de l'Estérel en sera le point d'orgue. Un projet de mise en œuvre du parc naturel régional « Maures-Estérel-Tanneron » est également en cours. Toutes ces démarches seront de nature à rendre encore plus dynamique notre commune sur le plan touristique. ◆

3 QUESTIONS À... JULIE DUCLOS-SAUVAGE

L'Agglomération Estérel Côte d'Azur a récemment recruté Julie Duclos-Sauvage pour animer l'Office de Tourisme des Adrets-de-l'Estérel, désormais ouvert toute l'année.

Quel est votre parcours Julie ?

Je suis née et j'ai grandi à Agay, puis je suis partie faire mes études à Nice, Lyon, Montréal et Bruxelles. Diplômée de l'École Normale Supérieure en études italiennes et titulaire d'un Master de Journalisme, je suis passionnée d'histoire, de littérature et de théâtre. Revenue dans notre belle région il y a 4 ans, j'ai eu envie de me tourner vers le monde du tourisme et de la culture.

Quelles sont les attentes de la municipalité ?

L'ouverture de l'Office de Tourisme à l'année va permettre de développer l'activité touristique bien sûr, mais également la culture et l'événementiel dans le village et pas uniquement en haute saison. Nous allons travailler main dans la main avec les associations, les commerçants et les prestataires locaux, afin d'offrir un éventail plus large d'animations sur la commune. La volonté de la municipalité étant de redynamiser le village et d'impliquer le maximum d'Adréchois dans la vie culturelle et associative locale.

Quels sont vos premières pistes de réflexions ?

Mettre en place des ateliers ou animations avec les commerçants du marché et producteurs locaux. Proposer des visites guidées qui sortent des sentiers battus… Développer les animations autour du théâtre avec l'association le LAC par exemple et pourquoi pas faire venir des compagnies de théâtre amateur pour créer un mini festival en plein air dans le village ! Je souhaiterais également monter un festival de jeux de société pour nos jeunes, ainsi que proposer plusieurs spectacles à destination des enfants. Au mois de juin, j'aimerais organiser un bal de promo pour les adolescents du village, afin qu'ils fêtent leur fin d'année scolaire. J'ai aussi pris contact avec l'association du Temps Libre pour envisager un ciné-club italien.

Le nouveau guide touristique 2023 recense les points d'intérêt, les prestataires, les commerçants et restaurateurs, mais aussi les hébergeurs de tourisme de notre commune. Le nouveau plan guide comporte une carte des randonnées les plus proches et le nouveau plan des voies du village mis à jour, en fonction du nouvel adressage réalisé dernièrement.

En avril, pour le dimanche de la Saint Marc, le comité des fêtes a offert un vin d'honneur à la population après la messe de 11h avec une représentation du groupe de danse traditionnelle du LAC.

à 18h l'église affichait complet pour le concert classique du Trio de l'Estérel avec Brigitte Touraine, contralto ; Stéphane Eliot, organiste ; Eric Courrèges, violoncelliste.

DES MOMENTS CONVIVIAUX POUR FAVORISER LE LIEN SOCIAL

La cérémonie des voeux du Maire et l'accueil des nouveaux arrivants, la célébration de la Saint-Marc, notre fête patronale, la fête de la musique... Ces manifestations organisées avec le précieux concours des associations du village donnent aux Adréchois l'occasion de créer ou de resserrer des liens sociaux et de se retrouver en famille pour des moments conviviaux.

M. le maire et son conseil municipal ont accueilli une quarantaine de nouveaux arrivants lors de la cérémonie des vœux 2023.

Une bonne ambiance de la rue Grande à la place de l'Aire, pour la fête de la musique 2023

AGENDA • JUILLET-DÉCEMBRE 2023

DU 24 JUIN AU 23 SEPT. 2023
Exposition « La vigne et l'outil »
À la médiathèque.
Entrée libre le mercredi et le samedi matin de 10h à 12h puis sur rdv : Office de Tourisme au 06 19 80 75 03

EN SAISON ESTIVALE
TOUS LES MERCREDIS SOIR :
Soirée barbecue avec chanteurs
TOUS LES VENDREDIS SOIR :
Soirée moules-frites à volonté
Restaurant Le Romarin,
Camping des Philippons.
Réservation au 06 66 31 26 26 ou 07 80 16 05 20

JEUDI 27 JUILLET
Atelier d'art visuel proposé par la Médiathèque
Claire Dubreucq et la Médiathèque Départementale du Var proposent un atelier de création de lettrines ornementées, avec un groupe d'enfants du CDL.
Inscription auprès de la médiathèque au 06 61 62 82 09

VENDREDI 28 JUILLET
Concert du groupe Cabine 13
Groupe de rock électrique
À l'auberge L'Estirado.
Réservations au 04 94 40 90 64

SAMEDI 29 JUILLET
Repas et concert celtique
Avec le groupe "Les humeurs Cérébrales" et D'J.
À partir de 20h. Placette du jeu de boules.
Réservation auprès du Comité des fêtes au 06 52 63 33 36

VENDREDI 4 AOÛT
Concert «California Dreaming» avec le groupe The BZZZ
(Hits internationaux des années 60 et 70) offert par le Conseil Départemental. 20h à la Placette du jeu de boules.
Gratuit sans réservation

SAMEDI 12 AOÛT
Repas et soirée blanche avec D'J "D-Factory Events"
À partir de 20h.
Placette du jeu de boules.
Réservation auprès du Comité des fêtes au 06 52 63 33 36

VENDREDI 25 AOÛT
Soirée Corse
Au restaurant A Casa Serena.
Réservations au 06 20 74 78 80

MARDI 29 AOÛT
Balade familiale nocturne, poétique et scientifique, à la découverte des chauves-souris
Organisée par l'Agglomération et Natura 2000 dans le cadre de la 10ème Édition des Nuits Internationales de la Chauve-Souris.
À partir de 19h30, départ dans le vallon de la source du Mareret.
Inscription gratuite et obligatoire (places limitées) : 04 94 19 68 51 ou natura@esterelcotedazur-agglo.fr

SAMEDI 9 SEPTEMBRE
Accueil des nouveaux arrivants par Monsieur le Maire.
Le matin, sur inscription préalable en mairie

Forum des associations au centre du village. À partir de 14h.

JEUDI 14 SEPTEMBRE
Club Lecture à la médiathèque
Inscription auprès de la médiathèque au 06 61 62 82 09

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE
Randonnée cycliste sur route « Gaspard de Besse »
Informations et inscriptions auprès de l'Estérel Club Cycliste Adréchois (ECCA) au 06 02 10 09 25

Vide grenier du CCAS au centre du Village de 7h30 à 13h30.
Contact : 04 94 19 36 55

SAMEDI 30 SEPTEMBRE
Spectacle de théâtre
Réservations auprès de l'association du LAC au 06 88 29 85 42

SAMEDI 7 OCTOBRE
Repas avec soirée karaoké et DJ
À partir de 20h. À la salle des Fêtes.
Réservation auprès du Comité des fêtes au 06 52 63 33 36

VENDREDI 13 OCTOBRE
Conférence Perles de Culture
Proposée par la médiathèque.
Inscription au 06 61 62 82 09

SAMEDI 14 OCTOBRE
Spectacle pour enfants à la médiathèque
Spectacle « Il était une fois P'tit Bonhomme… » de la Compagnie Septembre offert par la Médiathèque Départementale du Var.
Inscription auprès de la médiathèque au 06 61 62 82 09

Nombreuses animations dans le village avec l'UAC
(Union des Artisans et Commerçants des Adrets). Dans le cadre de la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP).

Bal de danse trad'
Réservations auprès de l'association du LAC au 06 88 29 85 42

MARDI 31 OCTOBRE
Animations et bal des jeunes pour **Halloween**.

MERCREDI 1ER NOVEMBRE
Le bal des fées d'Halloween avec chasse aux trésors
À la Grange Exploitation, organisé par Mimistrelle.
Informations et inscriptions au 06 49 53 95 52

JEUDI 2 NOVEMBRE
Club Lecture à la médiathèque
Inscription auprès de la médiathèque au 06 61 62 82 09

SAMEDI 4 NOVEMBRE
Loto d'Abankor
À la salle des fêtes.
Contact : 06 70 11 66 69

VENDREDI 10 NOVEMBRE
Bal du CCAS
De 14h à 17h30. À la salle des fêtes.
Contact : 04 94 19 36 55

SAMEDI 11 NOVEMBRE
Commémoration de la signature de l'armistice de 1918

SAMEDI 18 NOVEMBRE
Soirée Beaujolais avec bal
À partir de 20h. À la salle des Fêtes.
Réservation auprès du Comité des fêtes au 06 52 63 33 36

DIMANCHE 19 NOVEMBRE
Randonnée cycliste Gravel « Adrets'Naline »
Informations et inscriptions auprès de l'Estérel Club Cycliste Adréchois (ECCA) au 06 02 10 09 25

SAMEDI 25 NOVEMBRE
Soirée cabaret du LAC
Réservations auprès de l'association du LAC au 06 88 29 85 42

MERCREDI 29 NOVEMBRE
Les enfants ont rendez-vous avec **les Lutins du Père Noël** en fin d'après midi sur la place du village.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE
Défilé des lampions et lancement des illuminations du village.

VENDREDI 8 DÉCEMBRE
Conférence Perles de Culture
Proposée par la médiathèque.
Inscription au 06 61 62 82 09

DIMANCHE 31 DÉCEMBRE
Réveillon et bal du nouvel an
À partir de 20h.
À la salle des Fêtes.
Réservation auprès du Comité des fêtes au 06 52 63 33 36

JANVIER 2024
Exposition photos à la médiathèque
« Le Var en tournage, l'envers du décor » : Photos de films tournés dans le Var.

L'UNION DES ARTISANS ET COMMERÇANTS FÊTE SES 40 ANS !

L'UAC (Union des Artisans et Commerçants des Adrets) est une association née de la volonté d'une poignée d'artisans et commerçants du village, donnant lieu, le 7 avril 1983, à son inscription dans le Journal Officiel de la République. Le souhait de ces professionnels précurseurs ? Faire profiter les Adréchois d'un service de proximité tout en assurant une publicité ciblée, très efficace, à moindre coût, dans un village en pleine expansion.

En 40 ans, l'association UAC s'est développée en accueillant de plus en plus d'adhérents pour de plus en plus d'habitants ! Sous la présidence de Claude Martin, elle avait mis en place des réunions trimestrielles d'information professionnelle, invitant des intervenants à exposer leurs stratégies économiques afin de faire prospérer les entreprises (assurances, banques, informatique…)

Parmi les événements marquants de L'UAC depuis 40 ans, il y a eu les bals du 1er mai, traditionnellement jour des Artisans et Commerçants, qui n'ont plus lieu, laissant place à l'activité bouillonnante du Comité des Fêtes ! Les matchs de foot (très amateurs mais si drôles!) comme la rencontre « Artisans / Pompiers », où il y avait, côté artisans-commerçants, au moins 3 remplaçants par joueur sur le terrain... L'organisation des Journées Commerciales et Artisanales, souvent l'été, supplantées depuis 2015 par la JNCP (Journée Nationale du Commerce de Proximité) qui a lieu le deuxième samedi d'octobre. Aujourd'hui, internet a remplacé les réunions et les mails vont bon train ! Mais trois évènements importants perdurent : l'Edition du Petit Carnet, qui se renouvelle tous les deux ans, la JNCP d'octobre et le marché de Noël de début décembre.

L'affluence du bénévolat s'avère le maître-mot quant à l'organisation d'événements du village. Aussi, l'UAC espère accueillir de nouveaux membres pour étoffer et enrichir son bureau, donnant ainsi « un coup de jeune ».

La pérennité de cette association, parmi les plus anciennes des Adrets, prouve tout l'intérêt des Adréchois pour leur village. Quelle belle récompense pour les bénévoles qui l'animent ! Nous lui souhaitons encore au moins 40 ans de prospérité !

Contact : uac83600@gmail.com

3 QUESTIONS À… CORINE MIREUR-GRÉVOZ
PRÉSIDENTE DE L'UAC

Depuis quand êtes-vous adhérente à l'UAC ? J'ai intégré l'UAC en 1987, dès le début de mon entreprise parce que j'ai apprécié tous ses principes de base : le travail de proximité dans ce merveilleux village qui ne demandait qu'à s'épanouir, la convivialité des réunions interprofessionnelles, et le Petit Carnet qui offrait dès le départ une publicité équitable à tous les artisans et commerçants, quels que soient leurs moyens financiers. J'ai amené ma pierre à l'édifice, notamment en dessinant en 1988 le premier « Plan de situation » du village. Et en quelques années, j'en suis devenue la présidente avec fierté et détermination.

Qu'avez-vous le plus apprécié dans cette association ? En un seul mot ? Partage ! Car j'ai eu le plaisir de participer aux réunions d'information mais aussi aux différentes manifestations organisées dans le village, alliant convivialité et professionnalisme. Je pense notamment aux « foires artisanales » avec leur lot d'artisans talentueux, et aux corsos fleuris organisés notamment avec Roger Friteau, où notre semi-remorque, décorée pour l'occasion, baladait les enfants, telle une calèche des temps modernes, pour le plus grand plaisir de tous. J'ai eu aussi l'immense honneur de recevoir un tableau du village, réalisé par Eric Scott, le célèbre peintre, qui adorait notre commune. Cette peinture a orné la couverture des petits carnets pendant plusieurs années.

Aujourd'hui, quels sont vos souhaits pour l'UAC ? Je souhaite que perdure le même équilibre pros/clients, c'est-à-dire que les Adréchois continuent de profiter de cet avantage de diversité dans les métiers au sein d'une si petite agglomération. Mais j'aimerais un peu plus d'investissement de la part des adhérents, principalement les nouveaux, qui pourraient apporter fraîcheur et innovation à l'association ! Et surtout, pouvoir conserver cet outil génial qu'est le Petit Carnet, pub à moindre coût et véritable référence pour les Adréchois, qu'ils soient résidents ou juste de passage.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROJET DU PARC SPORTIF ET DE LOISIRS DE LA SOURCE : C'EST PARTI !

Les études et travaux préparatoires pour l'aménagement du parc sportif et de loisirs de la Source (du Mareret) sont terminés et le lancement de la consultation des entreprises est prévu en août pour un démarrage prévisionnel des travaux en octobre. Vous trouverez ci-dessous un plan sommaire des aménagements prévus.

N.B : Photos d'illustrations, non contractuelles

AIRE DE FITNESS

Équipée de 10 modules différents, ce plateau permettra de travailler des exercices habituellement réalisés en salle :
Cross training 3 faces, ateliers de motricité, appareils de fitness guidés

BIKE PARK

L'espace dédié à la pratique du VTT sera découpé en 4 zones :
- Une zone de pumptrack réalisée en stabilisé et matériaux du site (1500 m2)
- Une zone de trial avec des obstacles de franchissement en pierre ou en bois (500 m2)
- Un parcours de maniabilité avec 5 ateliers (200 ml)
- 4 pistes de descente « flowtrail » et une boucle « promenade » d'environ 1000 ml

MISE EN VALEUR DU SITE DE LA SOURCE

Aménagements paysagers et espaces de détente et de contemplation de la nature pour profiter de la beauté du site avec, aux endroits singuliers, des panneaux d'information sur la faune, la flore et les points remarquables des lieux

PARCOURS DE SANTÉ

Un circuit pédestre avec 10 modules implantés sur le parcours pour réaliser des exercices physiques ou d'étirement

AIRE DE JEUX ET PIQUE-NIQUE

Un espace de jeux pour les jeunes enfants sera aménagé avec des tables/bancs de pique-nique et un WC

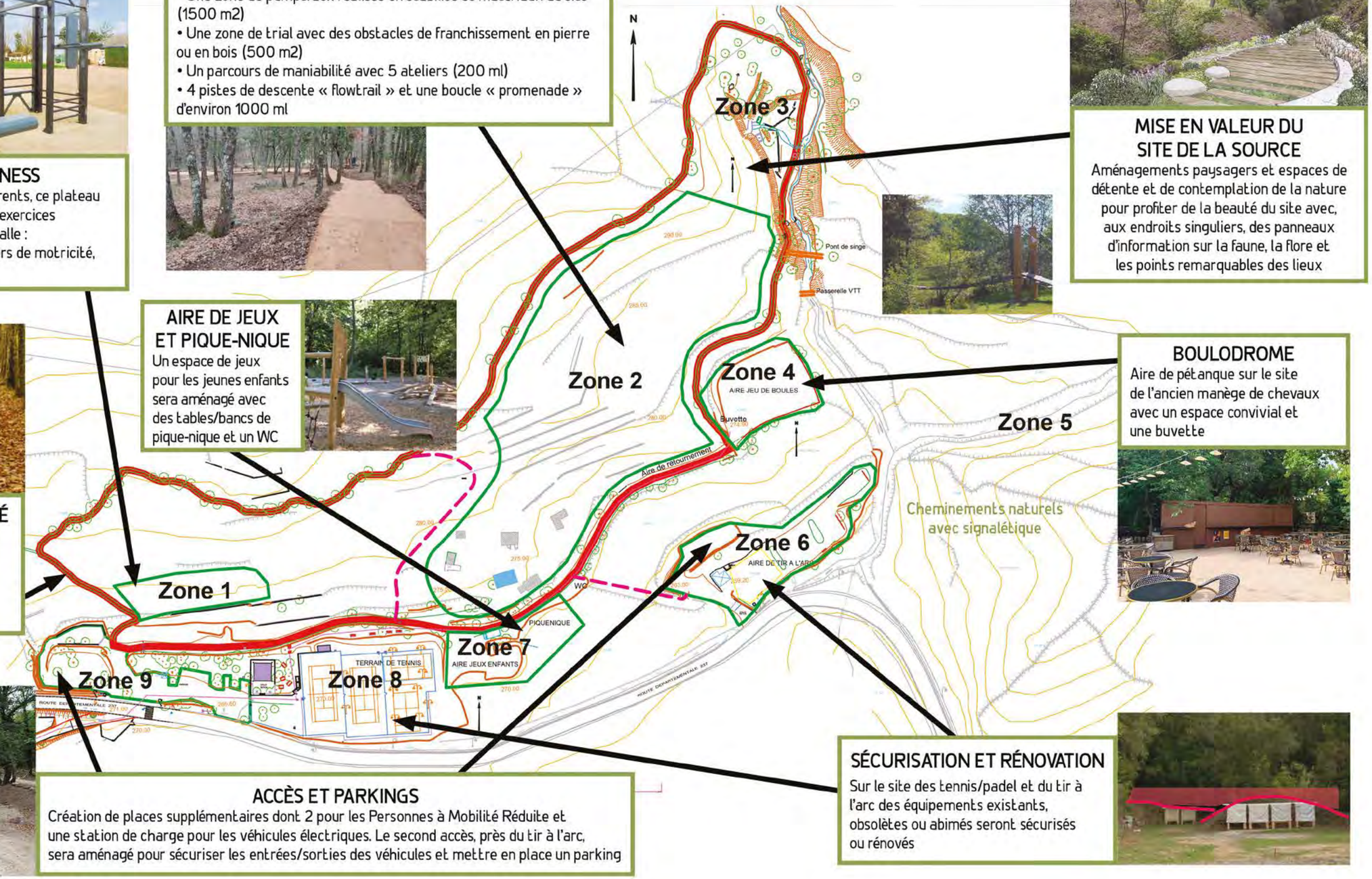

BOULODROME

Aire de pétanque sur le site de l'ancien manège de chevaux avec un espace convivial et une buvette

ACCÈS ET PARKINGS

Création de places supplémentaires dont 2 pour les Personnes à Mobilité Réduite et une station de charge pour les véhicules électriques. Le second accès, près du tir à l'arc, sera aménagé pour sécuriser les entrées/sorties des véhicules et mettre en place un parking

SÉCURISATION ET RÉNOVATION

Sur le site des tennis/padel et du tir à l'arc des équipements existants, obsolètes ou abimés seront sécurisés ou rénovés

VIE LOCALE

LES ASSOCIATIONS, CRÉATEURS DE BIEN-ÊTRE

“La municipalité est fière de soutenir les associations Adréchoises, qui jouent un rôle primordial dans la vie culturelle, sportive et sociale du village. Elles favorisent ainsi le bien-être des petits et des grands, tout au long de l’année. Nous avons donné la parole aux présidents pour clôturer cette saison.

FORUM DES ASSOCIATIONS

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE AU CENTRE DU VILLAGE

ECCA

La section adultes route a engrangé les kilomètres cette saison. Les circuits organisés par notre secrétaire et dirigés par notre vice-présidente sont toujours appréciés. Entre les Cyclos-Montagnardes, les brevets des Provinces Françaises, les participants ont pu goûter à tout ce qui se fait dans notre région et au niveau national. Nos féminines ont participé à un séjour préparatoire pour un projet 2024 avec « Toutes et tous à Paris ». Cette action au départ de St Maximin aura pour destination Paris afin de fêter le centenaire de notre fédération mais également les jeux olympiques. Une randonnée au long cours avec 880 km à parcourir en 6 jours. Nous aurons quelques représentants à la semaine fédérale de Pont à Mousson. Cette manifestation nationale réunira 10 000 participants dont quelques Adréchois au mois d’août. La section École Française de Vélo a également bien été représentée sur les rendez-vous et challenges 2023. Nous avons participé au concours d’éducation routière départemental pour les jeunes de 9 à 12 ans et au critérium départemental et régional pour les jeunes de 13 à 18 ans.

Cette année a permis de mettre en formation un jeune et un adulte de l’École Française de Vélo au diplôme d’éducateur fédéral. L’école termine son année avec une sortie (week-end) au col d’Allos avec un parcours de descente VTT de 30 à 38 km suivant les âges. C’est le résultat d’une année d’entrainement qui se concrétise pour ces jeunes. Un séjour d’été d’une semaine est également au programme à Montgenèvre fin juillet. Une semaine de parcours en altitude entre France et Italie au gré des itinéraires et des forteresses à visiter. Pour terminer notre année 2023, l’association met en place une randonnée route « Gaspard de Besse » au mois de septembre et une randonnée gravel « Adrets’Naline » au mois de novembre. Les projets 2024 se profilent. Nos féminines et quelques garçons accompagnateurs participeront à la randonnée longue distance de « Toutes et tous à Paris 2024 ». Un contact est établi avec l’école communale pour développer le « Savoir Rouler à Vélo ». Notre association espère que ce projet va aboutir.

LAC

L’association Loisirs Arts Culture remercie toutes les personnes qui ont participé aux activités proposées pendant la saison 2022/23 : 3 bals de danses traditionnelles et 5 spectacles de théâtre.

Nous remercions les intervenants des différentes activités hebdomadaires : Marie pour le yoga, Christelle pour la sophrologie, Janet pour la danse traditionnelle, Magali et Charlye pour l’école de cirque enfants. Ces activités ont un grand succès et réunissent à ce jour 77 participants, adhérents du LAC ! Notons que les danses traditionnelles ainsi que les soirées théâtre, attirent en plus de nos adhérents, entre 30 et 40 personnes non adhérentes ou non adréchoises ! Cette année, nous avons fait l’achat d’un beau rideau rouge pour nos soirées de spectacles, ce qui rend notre scène digne des plus grandes !

À la rentrée prochaine nous aurons le plaisir d’ouvrir un atelier de théâtre pour les enfants. 3 groupes sont envisagés : enfants de 3 à 6 ans / de 7 à 12 ans / de 13 à 18 ans. Les cours sont prévus le jeudi après l’école à la Médiathèque, avec Francois Cracosky, un professeur qualifié qui anime depuis longtemps des ateliers enfants : nous vous y attendons nombreux !

RETROUVEZ LES DATES DE NOS ÉVÉNEMENTS À PARTIR DE LA RENTRÉE DANS LA PAGE AGENDA DE CE MAGAZINE.

En attendant, de vous voir au forum des associations en septembre, tout le bureau vous souhaite d’excellentes vacances.

Art Drets Danse

L’association Art Drets Danse implantée dans le village depuis 12 ans, vous invite à les retrouver dès le mardi 12 septembre 2023 pour la reprise des cours de danse, pilates (méthode de Gasquet) et de zumba. Du 12 au 16 septembre, nous vous proposons de venir essayer gratuitement tous les cours qui vous intéressent pour un public allant de 3 à 85 ans ! L’association est heureuse de compter des danseuses et des pilates débutants tout comme des élèves de haut niveau. Encore un grand bravo à Helena pour avoir remporté une médaille d’argent ainsi qu’à Anais, Iris, Lina et Vainui pour leur médaille de bronze aux Rencontres Internationales de Danse de La Crau.

ASDA GR

Le gala de fin d’année de l’ASDA est venu clôturer une très belle saison sportive. Des podiums, des championnes départementales et régionales pour la quasi-totalité de la section compétition Gymnastique Rythmique. Des passages de grades et de ceintures pour nos judokas ainsi que pour la section krav Maga adultes et juniors. Les activités hip hop et nos baby gym n’ont pas démérité par leur sourire et leur enthousiasme. Merci aux coachs, aux bénévoles et aux parents qui s’investissent tout au long de l’année.

LE PRINTEMPS DES ABEILLES
AVEC LA MÉDIATHÈQUE

Marjorie Ughetto

« Exposition, conférence et sortie naturaliste... Dans le cadre du mois des abeilles, la médiathèque a organisé plusieurs animations en avril dernier pour découvrir le royaume de l'abeille, si importante pour l'équilibre de notre planète.

Le 8 avril s'est tenue une très agréable rencontre dans le cadre «du Mois des abeilles» Jean-Pierre Graille, Corinne et Christophe Merten, nos apiculteurs adréchois ont expliqué avec toute la passion qui les anime la profession qu'exerce leur famille depuis 4 générations. Un moment d'échange convivial et très instructif sur le monde des abeilles domestiques. Essaim, reine, cadres, ruches, pollinisation, miel, ouvrières, enfumage, récolte, gelée royale, tous ces mots n'ont plus de secret pour un auditoire très attentif.

Christophe & Corinne Merten avec Jean-Pierre Graille

La médiathèque a organisé samedi 15 avril une sortie animée par Marjorie Ughetto, guide naturaliste dans le Var depuis 25 ans. Le long des chemins de notre village, elle a partagé avec passion sa connaissance de la flore et des insectes pollinisateurs. La rencontre très instructive a captivé tous les participants et s'est terminée devant l'exposition « Sauvons les abeilles » qui se tenait à la médiathèque jusqu'à la fin du mois d'avril. ◆

CONFÉRENCE PERLES DE CULTURE

« Le miroir dans la peinture » animée par Juliette Diaferio, le 3 février 2023.

LA NUIT DE LA LECTURE

Le 21 janvier 2023, une dizaine de lecteurs ont partagé leur sélection de textes sur le thème de *« La Peur »* pour la Nuit de la lecture. Le Club lecture s'est réuni les 6 avril et 1er juin pour un moment d'échange et de convivialité autour des lectures des participants.

ENVIRONNEMENT

L'AGGLOMÉRATION SÉCURISE ET MODERNISE LA DÉCHETTERIE DES ADRETS

« Estérel Côte d'Azur Agglomération est responsable en lien avec le Syndicat Mixte de Développement Durable de l'Est-Var (SMiDDEV) de l'organisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés du territoire. Ensemble, ils travaillent à améliorer la prise en charge des déchets et leur valorisation. La Communauté d'agglomération est également engagée dans une démarche d'harmonisation de la gestion des déchets dans un souci d'économie d'échelle et d'égalité du service rendu aux administrés sur l'ensemble des 5 communes du territoire et ses 4 déchetteries.

Pose de barrières de sécurité aux abords des quais de déchargement

La Direction Propreté Valorisation (DIPROVAL) a lancé une démarche de rénovation et de mise aux normes de la déchetterie des Adrets depuis quelques mois.

La mise en place de dispositifs antichute sur les quais de déchargements répond notamment à une obligation réglementaire. Toutes les déchetteries dotées d'un quai d'une hauteur supérieure à 1 mètre doivent être équipées de tels dispositifs d'après l'article 27 de l'arrêté 2710E du 26 mars 2012.

Les chutes sont la 1ère cause d'accident en déchèterie (55%).

Du nouveau pour les déchets verts

Pour les particuliers, à compter du 3ème trimestre 2023, la limite des apports de déchets verts gratuits de 200 kg/semaine en déchetterie sera supprimée. Les usagers disposeront d'un nombre de passages annuels gratuits sans limite de poids. Le décompte du nombre de passage sera assuré via un logiciel de gestion centralisée pour les 4 déchetteries du territoire.

En complément des bennes à végétaux déjà mise à disposition par la commune, et afin de faciliter les travaux de débroussaillement obligatoires dans le cadre du PPRIF (Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt), une benne sera mise à disposition sur la commune pour permettre aux particuliers d'y déposer leurs déchets verts. Elle sera collectée chaque semaine. Son lieu de stationnement reste encore à déterminer. ◆

RÉDUISONS NOS DÉCHETS, COMPOSTONS !

À partir du 1er janvier 2024, chacun de nous devra trier à la source ses biodéchets (cf. article L541-21-1 du code de l'environnement).

Mais un « biodéchet », c'est quoi ? Ce sont les déchets organiques issus principalement de la cuisine (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...) et les déchets verts du jardin. Ils ont la capacité d'être biodégradables, ce qui les rend entièrement recyclables.

Guide biodéchets 2023

Pour développer le tri et le recyclage des biodéchets, le SMiDDEV (Syndicat mixte du développement durable de l'Est-Var), établissement public chargé du traitement des déchets, propose une solution de valorisation économique et écologique : le compostage.

Le compostage consiste à recycler les biodéchets en engrais naturel et permet d'alléger d'environ 30% le poids de nos ordures ménagères.

Il peut se pratiquer de manière individuelle (chez soi) ou partagée (dans l'espace vert d'un lieu public, d'une copropriété ou d'une entreprise). Le compostage est très facile à mettre en place et en suivant des consignes simples, il ne génère aucune nuisance.

Laissez-vous guider et accompagner par les conseillers du tri qui vous donneront toutes les astuces pour réussir votre compost, ils seront présents sur notre marché du mercredi les 6 septembre, 4 octobre et 8 novembre.

Vous pouvez également les contacter par téléphone au **04 98 11 98 80** ou par mail en écrivant à **contact@smiddev.fr.**

Pour embellir votre jardin, pensez également à vous rendre dans votre déchèterie intercommunale où le SMiDDEV vous propose, en partenariat avec Estérel Côte d'Azur Agglomération, la distribution gratuite de compost issus du recyclage des déchets verts.

STOP AUX CROTTES DE CHIENS ET AUTRES INCIVILITÉS DANS L'ESPACE PUBLIC !

Nous constatons une recrudescence des déjections canines notamment sur la placette du jeu de boules, aux abords de l'école et sur les pourtours du nouveau stade. Un petit rappel de savoir-vivre s'impose ! En effet, rien de plus désagréable que de devoir slalomer entre les déjections canines lorsque l'on souhaite faire son footing au sein du cadre exceptionnel de notre stade ou que l'on accompagne son enfant à l'école !

La mairie met donc à la disposition des propriétaires de chiens de nouveaux « toutounets » : entendez par là des distributeurs de sacs gratuits. Un geste simple qui permettrait à tous de marcher en toute tranquillité, regardant le paysage plutôt que le bout de ses pieds. Vous pourrez retrouver ces distributeurs au niveau de l'école, au niveau du stade et au niveau de la mairie. Ces distributeurs seront remplis chaque semaine par les services techniques de la commune. En cas de distributeur vide, n'hésitez pas à le signaler à l'accueil de la mairie au 04.94.19.36.66. Sachez également que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public pourrait être sanctionné conformément à l'article R.632-1 du code pénal. Bien évidemment, la Commune compte sur le civisme de chacun pour ne pas en arriver à la verbalisation.

Dans le même registre des incivilités constatées dans le village, il y a les dépôts sauvages de déchets en tout genre (gravats, électroménagers, cartons, déchets verts…) encore trop nombreux sur la voie publique ou aux abords des enclos de containers.

Rappelons que nous avons une déchèterie à proximité du village qui permet de valoriser tous les déchets que vous ne pouvez pas mettre dans les poubelles d'ordures ménagères, d'emballages ou de verres. Le ramassage gratuit des encombrants s'effectue le 1er et le 3ème jeudi de chaque mois. Sur inscription auprès de la Mairie, l'Agglomération ramasse vos encombrants difficiles à transporter dans un véhicule citadin, dans la limite de 3 encombrants maximum. Ils devront être déposés sur le trottoir la veille du passage.

Enfin, les mégots, sont aussi présents en nombre sur le sol des espaces publics de la commune. D'ici la fin de l'année, l'agglomération en partenariat avec TchaoMegot, mettra à notre disposition trois premiers cendriers qui seront collectés afin de recycler les mégots en produits « éco conçu » isolants. Ils seront installés sur la placette du jeu de boules, sur la place de l'église et sur la rue Grande à proximité des deux restaurants. ◆

BONUS VÉLO

L'ÉTAT RENOUVELLE LE BONUS VÉLO • EN 2023 •

La prime à la conversion 2023 a été augmentée pour inciter les citoyens français à se diriger vers la transition énergétique. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique vous pouvez, si vous répondez aux différents critères d'éligibilité, disposer d'une aide financière :

◆ Les critères d'éligibilité ont été rehaussés, à partir du 1er janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu de référence pondéré par le nombre de parts fiscales inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).

◆ Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 €, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site **www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/** dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

EMPLOI DES BARBECUES À CHARBON ET GAZ

En dehors du domaine public, les feux de cuisson sont strictement réglementés.

Tous les feux de cuisson à charbon, à gaz (barbecue mobile par exemple) sont interdits en période rouge (du 1er juin au 30 septembre) à l'intérieur et à moins de 200 mètres des forêts, sauf autorisation spéciale obtenue auprès du maire. En périodes verte et orange, les propriétaires et ayants droit peuvent allumer un feu de cuisson sur leur terrain en respectant les règles de sécurité (zone débroussaillée, pas de feu à l'aplomb des arbres, surveillance permanente et extinction totale après usage, etc.).

Sur le domaine public, une autorisation du Maire est toujours nécessaire. L'emploi des cheminées et des barbecues fixes est autorisé, sous réserve de respecter les règles de sécurité.

Les restrictions à l'emploi du feu imposées par l'arrêté préfectoral du 16/05/2013 ne s'appliquent pas aux habitations, à leurs dépendances ainsi qu'aux bâtiments de chantier, ateliers ou usines. L'usage de barbecues fixes attenants à des bâtiments est autorisé lorsqu'ils sont aux normes et que leur cheminée est équipée de dispositifs pare-étincelles.

Avec la sécheresse actuelle, l'emploi du feu est extrêmement dangereux, pour nous tous et notre belle forêt qui nous entoure. Soyez prudents et privilégiez les équipements électriques !

EN SAVOIR PLUS

PREMIER BAL DU CCAS POUR LES SENIORS

Le CCAS des Adrets, en partenariat avec celui de Fréjus, a organisé un bal le 23 mai dernier dans la salle des fêtes du village. Ce premier bal a eu lieu de 14h à 17h30 avec une pause goûter pour la dégustation de mignardises, jus de fruits, café et thé. Elie et Ginette Massiera de l'association Adrets Danse Loisirs nous ont fait l'honneur de proposer une démonstration de danses de salon. Une cinquantaine de convives, dont des résidents de l'EHPAD Bellestel, a pu apprécier les pas de tango, salsa, bachata, rock, valse… Et finir, en grande majorité, rassemblés sur la piste de danse pour un Madison dans les règles de l'art ! Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous et la date du vendredi 10 novembre 2023 est retenue pour le prochain bal. Retenez bien cette date, car dans un souci d'économie, les seules invitations envoyées seront adressées aux personnes qui étaient présentes au premier bal. L'information sera relayée par des affiches chez les commerçants, sur les panneaux d'entrée de ville, le site internet et la page Facebook de la Mairie. ◆

Les rendez-vous du CCAS

PROCHAINS ATELIERS DU CCAS

Ces séances gratuites sont proposées par le CCAS aux plus de 60 ans sur plusieurs thématiques :

Vieillissement
Le vendredi 22 septembre 2023, ouvert à tous mais surtout aux aidants

Mémoire
Du 7 septembre au 23 novembre 2023, le jeudi de 10h30 à 11h45 (12 séances)

Bien-être, mouvement de relaxation
9, 16, 23 et 30 octobre + 6 novembre 2023, le lundi de 14h à 16h

Sommeil
13, 20 et 27 novembre + 4 et 11 décembre 2023, le lundi de 14h à 16h

Form'équilibre - Janvier 2024
Marche active - Mars 2024
Parcours smartphone, tablette
13, 20 et 27 septembre 2023

NOUVEAUTÉ DU CCAS

RANDONNÉES ET EXCURSIONS JOURNALIÈRES POUR LES AÎNÉS

Pas moins de 2 randonnées et 3 sorties sont programmées à partir de septembre pour les Adréchois de plus de 60 ans.

◆ RANDONNÉES
(bonne condition physique exigée)

LE BAOU DE SAINT JEANNET
À l'automne, en partenariat avec le CCAS de Saint-Jeannet (06).
Départ des Adrets de l'Estérel en bus.
Marche avec un guide dans le Baou avec les Adréchois et les Saint-Jeannois.

LE MONT VINAIGRE
Entre octobre 2023 et mars 2024.
Départ du village en co-voiturage et mini bus
Marche dans le massif de l'Estérel (Mont vinaigre) avec les Adréchois et les Saint-Jeannois.

◆ EXCURSIONS

GRASSE ET LES GORGES DU LOUP
(4ème trimestre 2023)
> 9h : départ des Adrets en bus
> Vers 10h : arrivée sur Grasse (visite parfumerie Fragonard)
> 12h : déjeuner au restaurant
> Vers 14h : départ de Grasse, direction Gourdon (temps libre) puis route vers Tourrettes sur Loup (visite confiserie Florian)
> 17h30 : départ de Tourrettes sur Loup
> Retour aux Adrets vers 18h30

LA FRENCH RIVIERA
(1er trimestre 2024)
> Départ des Adrets en bus
> 10h : visite guidée de Monaco (partie haute du rocher)
> 12h30 : restaurant
> 15h : visite du village d'Eze + parfumerie Fragonard

L'ÎLE D'OR ET L'ÎLE VERTE
(2ème trimestre 2024)
> Départ des Adrets en bus
> 10h : Découverte du jardin de l'île verte
> 12h30 : restaurant
> 14h25 : Promenade en bateau (les calanques de l'Estérel)

Conditions et efforts de participation des inscrits :
Quatre tranches selon le revenu fiscal pour une part de quotient familial :
Tranche 1 :
10€ de participation jusqu'à 15 000€
Tranche 2 :
30€ de participation de 15 001€ à 25 000€
Tranche 3 :
50€ de participation de 25 001€ à 35 000€
Tranche 4 :
Totalité des frais au-delà de 35 001€

PRÉPAREZ-VOUS POUR LE VIDE GRENIER DE LA RENTRÉE

Le prochain vide grenier du CCAS au centre du village aura lieu le dimanche 17 septembre 2023 de 7h30 à 13h30.

La dernière édition du 2 avril 2023 a rassemblé 25 stands devant la mairie, la rue du Four et la place de l'Aire. Pour information, le stock restant des dons qui contenait les invendus sur les derniers vides greniers, a été donné à l'association humanitaire Wallace 83, le 1er juin 2023 (linge de maison, vêtements, divers articles de cuisine…). Les membres du CCAS rappellent que les sommes récoltées dans le cadre des vides greniers sont utilisées pour proposer des excursions aux administrés. Abankor et le CCAS font un appel aux dons pour le prochain vide greniers. Vous pouvez leur remettre du petit électroménager : micro-ondes, téléphones portables (en état de marche ou pas), des couverts, ventilateurs…

Solidarité Jeunesse

NOUVELLE AIDE POUR LES ACTIVITES ENFANTS

Afin de faciliter l'accès des enfants aux activités sportives ou culturelles proposées par les associations Adréchoises, les membres du CCAS ont décidé d'approuver le principe de mise en place d'une aide financière aux enfants issus de familles à faibles ressources pour toute nouvelle inscription aux associations sportives ou culturelles Adréchoises afin de les soutenir.

Pour mémoire, cette aide accordée dans la limite de la cotisation de l'association pour un montant maximal de 100 € par enfant, s'adresse aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 400 € ou de 50 € par enfant pour un quotient familial compris entre 401 € et 700 €.

Face aux faibles demandes exprimées par les familles, il a été décidé de réviser les termes de cet octroi. Ainsi, l'aide est modifiée par une réhausse des quotients familiaux (QF) :

- De 0 à 700 € :
aide du CCAS à hauteur de 100 €,

- De 701 à 900 € :
aide du CCAS à hauteur de 50 €

Par ailleurs, l'association Abankor prévoit toujours un soutien complémentaire de 100 € qui s'ajoute à celui du CCAS. De ce fait, une famille avec un quotient familial compris entre 0 et 900 € pourra bénéficier de 150 € ou 200 € par enfant.

MISS BELLESTEL 2023

Samedi 13 Mai a eu lieu la 5ème édition de la désormais célèbre Election de Miss Bellestel : c'est Monique, le rayon de soleil Malgache de l'Ehpad, qui, à l'issue du vote, a été élue et couronnée, parmi les 16 prétendantes, sous les applaudissements chaleureux du public venu en nombre ce jour-là.

Le jury était constitué de Miss Mandelieu, d'une représentante de la Mairie des Adrets, d'une responsable du recrutement à Pôle Emploi, d'un directeur d'EHPAD, ainsi que d'un pompier des Adrets. Les trois finalistes ont été Sandrine, 2ème Dauphine ; Juliette, 1ère Dauphine et la gagnante Monique qui s'est vu remettre un diadème, ainsi qu'une parure collier et boucles d'oreilles. Une rose a été remise à chaque participante. L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance familiale chaleureuse et festive. ◆

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

TEXTE NON REÇU

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

L'été est maintenant bien installé, attendu par les enfants, promesse de vacances et de convivialité.

Pourtant, les risques d'incendies restent plus présents que jamais. La sécheresse sévit, et aggrave le risque habituel, et ce ne sont pas les quelques orages récents qui en feront reculer la menace. Pour ces raisons, un vaste espace de débroussaillement a été réalisé à l'Ouest de la commune. Un nouveau 4x4 porteur d'eau a été acquis pour le CCFF. Une simulation « incendie de forêt » a été organisé en partenariat avec les services préfectoraux. Nous continuons à nous engager contre le risque incendie.

Pour les services, l'été a également débuté avec l'ouverture du chantier du trottoir destiné à relier le rond-point du violon aux tennis, projet longtemps espéré.

Le projet de pôle sportif de la Source se poursuit, et les dossiers de demande de subvention ont été déposés. Il en est de même pour les projets de voirie. La question des déchets restent une préoccupation, et nous continuons à travailler activement avec l'agglomération Estérel Côte d'Azur qui est seule compétente pour l'amélioration de leur collecte et leur traitement.

Le budget a été défini à la hauteur de ces ambitions, soutenu par une capacité d'autofinancement retrouvée.

N'oublions pas les expositions temporaires réalisées, et la poursuite de l'activité autour du tourisme avec l'ouverture de l'Office de tourisme intercommunal.

Les projets ne manquent pas, l'engagement de l'équipe municipale autour de l'intérêt général reste intacte, et ses ambitions pour le village à la hauteur des défis.

Enfin, si nous nous désolons des exactions commises un peu partout en France, nous constatons que le village est resté à l'abri des fureurs du monde, et que la notion de civisme et de bien commun a véritablement un sens au sein de notre commune. Ensemble, nous ne pouvons que nous en réjouir. ◆

NOTRE DGS EST CHAMPIONNE DU VAR DE DRESSAGE

L'équitation, c'est une histoire de famille, Sandy Pani, la Directrice Générale des Services de la Mairie est tombée dedans à l'âge de 5 ans... 40 ans après, la passion est toujours intacte. Aujourd'hui, elle concourt sous les couleurs des Cavaliers du Domaine Equestre de Saint-Paul sous les conseils avisés de Morgan Belotti sa coach. Avec son « poney » comme elle s'amuse à l'appeler, un magnifique « selle français », elle vient de remporter la coupe du Var en épreuve de dressage club 2 et obtenu la deuxième place en épreuve Hunter club 2 le 18 juin dernier. Son objectif est de pouvoir à nouveau participer aux championnats de France à Lamotte Beuvron.

PRÉVENTION DES RISQUES : ÊTES-VOUS INSCRIT AU SERVICE D'ALERTE À LA POPULATION ?

Feu, Inondation, tempête, canicule, attentat, épidémie, incident technologique...

Vous souhaitez être alerté pour ce type de risques ? Pour ceci, il vous suffit de vous inscrire sur le site de la commune ou en remplissant le formulaire en Mairie.

Cette solution d'alerte peut être déployée par téléphone (message vocal et SMS) ou courriel.

Ainsi un message clair vous sera délivré en temps réel en cas de risque sur la commune. Pensez à diffuser cette information à vos proches.

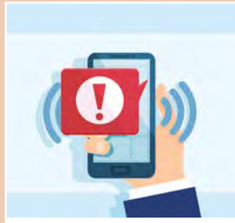

VOUS INSCRIRE À LA TÉLÉALERTE

https://cli.inscription-volontaire.com/adrets-de-l-esterel/

Estérel côte d'azur AGGLOMÉRATION
Un destin en commun.

Construction du nouveau réservoir d'eau potable du Gargalon à Fréjus.
© Christine Delville - Estérel Côte d'Azur Agglomération

Modernisation des réseaux de distribution destinée à réduire les déperditions en eau potable engendrées par les fuites et la vétusté des installations.
© Christine Delville - Estérel Côte d'Azur Agglomération

Plantation de végétaux résistants et moins consommateurs en eau et installation de systèmes d'arrosage efficients.
© Franck Bessière - Ville de Saint-Raphaël

Lutte contre la sécheresse

DES SOLUTIONS INNOVANTES ET DES MESURES PRÉVENTIVES SUR LE TERRITOIRE

Après les épisodes de canicule l'été dernier et la sécheresse exceptionnelle que nous subissons aujourd'hui, 80 % des nappes phréatiques ont un niveau inférieur à la normale. Les cours d'eau atteignent des niveaux inhabituellement bas à l'amorce du printemps et c'est avec trois mois et demi d'avance par rapport à 2022 que près de la moitié du département du Var est passée en alerte sécheresse dès la mi-février. Face à cette situation préoccupante, Frédéric Masquelier, Président de l'Agglomération Estérel Côte d'Azur, anticipe les problématiques en recherchant des solutions innovantes pour pallier la raréfaction de la ressource en eau et poursuit les mesures préventives déjà engagées sur l'ensemble du territoire.

En temps normal, la pluviométrie avoisine les 800 mm/an. Sur les années 2020, 2021 et 2022, le total enregistré est de 500 mm/an, ce qui représente un déficit national de 900 mm sur trois ans, soit l'équivalent d'une année entière de pluie. Dans le Var, en février, il est tombé 4 mm de pluie seulement soit un déficit de 84 % enregistré par Météo France par rapport à la normale. Face aux risques de pénurie d'eau, il est nécessaire que les pratiques évoluent et que se développe une vraie prise de conscience collective. La Communauté d'Agglomération est convaincue aussi que l'innovation et l'investissement sont les meilleures réponses à apporter pour préserver la qualité de service que les usagers sont en droit d'attendre. La construction du nouveau réservoir d'eau potable du Gargalon à Fréjus en est le parfait exemple.

Avec plus de 100 millions d'euros engagés sur vingt ans et grâce aux investissements déjà réalisés depuis plusieurs décennies, le travail des équipes de l'Agglomération pour diversifier les sources d'approvisionnement en eau porte ses fruits. Estérel Côte d'Azur Agglomération œuvre en effet toute l'année pour limiter l'impact des sécheresses. La mesure préventive la plus importante est la modernisation des réseaux de distribution destinée à réduire les déperditions en eau potable engendrées par les fuites et la vétusté des installations. De la même manière, pour toujours plus de d'efficacité, tous les travaux de voirie et d'aménagements urbains sont désormais réfléchis et conçus pour faire face au stress hydrique exceptionnel, avec la plantation de végétaux, plantes, arbres et arbustes résistants et moins consommateurs en eau (essences exotiques, aménagements recouverts de sable…). Les modes de consommation en eau sont aussi adaptés aux nouvelles contraintes climatiques, notamment avec un arrosage efficient des pelouses, des massifs fleuris et des espaces verts. Un autre procédé, particulièrement d'actualité, prévoit d'irriguer le golf de Cap Estérel, par de l'eau recyclée en sortie de la station d'épuration d'Agay.

L'eau est essentielle et devient chaque jour plus fragile. Menacée par les perturbations climatiques, elle est au cœur de nos préoccupations. L'eau est en effet une ressource épuisable et son utilisation fait l'objet de toute l'attention du territoire. Après une année de sécheresse record en 2022, l'année en cours s'annonce également difficile. L'ambition d'Estérel Côte d'Azur Agglomération est aujourd'hui de proposer des solutions innovantes et des mesures préventives pour concilier activités humaines et préservation de la ressource.

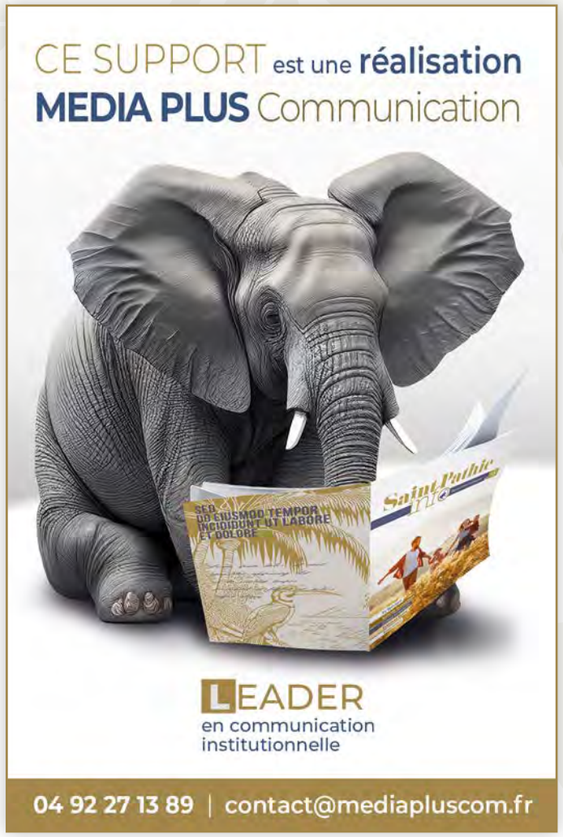

LEMAX GESTION

Expert-comptable

Mme Bunouf-Vaubourg Françoise

Conseils
Assistance administrative, comptable, financière

Privée ou professionnelle

06 80 81 44 51

lemaxgestion@outlook.fr

CENTRALE D'ETUDES IMMOBILIERES

Les Adrets de l'Esterel

DEPUIS 1991

MLS Côte d'Azur
Service de Multidiffusion des Exclusivités

+33(0)4 94 40 97 94

694, Route du Violon
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

www.agence-cei.fr

MBV

Membre de Adhévie Union

Des établissements de qualité et un **accompagnement humainement engagé**

1700 personnes accompagnées
dont nous prenons soin quotidiennement dans le plus grand respect

1100 professionnels
impliqués, attentifs, sans qui rien ne serait possible

30 établissements et services
qui sont avant tout des lieux de vie tenant compte des fragilités de chacun

50 ans
d'expérience dans l'accompagnement des personnes fragilisées

04.94.17.77.77

201, Chemin de Pré Vert - 83600 LES ADRETS DE L'ESTÉREL

www.mutuelle-mbv.fr